

Qualifications requises

- CFC d'agent-e d'exploitation ou formation jugée équivalente ;
- aisance technique et manuelle avec bonne compréhension des bâtiments ;
- permis de conduire catégorie B ;
- permis cariste (possibilité d'obtenir le permis en cours d'emploi) ;
- bonnes connaissances des outils informatiques usuels.

Traitement

- Selon échelle des traitements « U » – employé-e RCJU

Soyhières, janvier 2025